

ATTESTATION DE COMPETENCE

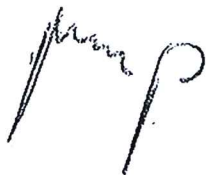
Je soussigné **Pascal RITTER**, vice-président de la CPNEFP de la branche
Prévention et Sécurité, atteste que

Monsieur Etienne POISSON
Organisme de Formation IFESSSU

a été référencé par la commission d'agrément de la CPNEFP du 15 mai 2018, pour
dispenser la **formation de formateurs** se référant au module **Palpation de sécurité**
et inspection des bagages, dans le cadre du CQP APS de branche en cours de
validité.

Fait à Paris, le 17 mai 2018

Pascal RITTER
Vice-président de la CPNEFP



Cette attestation engage les bénéficiaires (organismes et formateurs de formateurs validés) selon les modalités d'application qui ont été précisées dans le guide et la charte délivrés et signés par les intéressés. Ces modalités pourront faire l'objet par la suite de modifications par la CPNEFP.